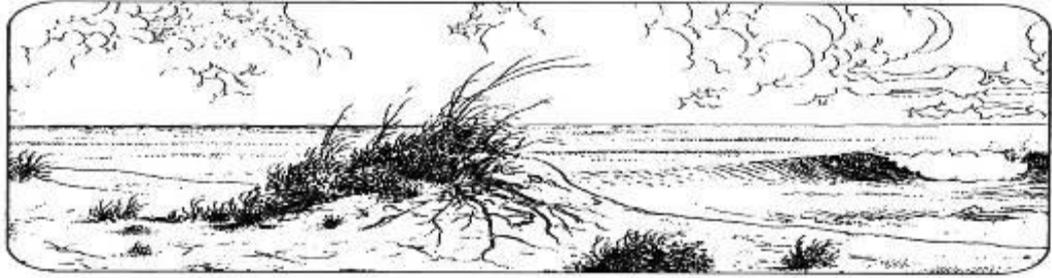


*Collectif des  
Associations de  
Défense de l'  
Environnement  
Pays Basque  
Sud des Landes.  
(58 associations)*



CADE  
124 Chemin de Galharet  
64990 Mouguerre

A : Madame la Commissaire enquêtrice

Objet : Enquête publique « mise en compatibilité du PLU d'Anglet pour l'extension du cimetière de Blancpignon et réduction du périmètre de protection rapproché du champ captant de la Barre »

Objet : Avis n°2 du CADE 64-40 - Collectif Associatif de Défense de l'Environnement.

Madame,

Après avoir examiné collectivement les documents constitutifs de l'enquête publique lancée en vue de l'extension du cimetière de Blancpignon sur la forêt publique du Pignada, le CADE 64-40 émet un avis défavorable au projet présenté par la Mairie d'Anglet et la CAPB, pour les raisons forestières et hydrologiques déjà précisées dans un document précédent.

Nous tenons cependant à revenir sur un point qui mérite, nous semble-t-il, appeler à précisions : la question de(s) pollution(s) de la nappe phréatique susceptible(s) d'être générée(s) par le(s) cimetière(s).

Mr C. ARMAND, hydrogéologue agréé écrit à partir de la p24 de son expertise :

- « Le projet d'agrandissement se situe dans la zone d'appel des forages d'eau potable de La Barre, ce qui signifie qu'après un temps qui peut représenter de nombreuses années l'eau de pluie infiltrée dans cette zone aboutira dans les forages. » (p24).
- « La contamination chimique par des produits solubles dans l'eau n'est pas filtrée et peut se propager à grande distance. Ces produits subissent heureusement une dilution importante et peuvent être absorbés (piégés à l'intérieur de particules argileuses ou organique) ou adsorbés par

fixation à la surface des particules présentes dans l'aquifère. Si la pollution est faible et épisodique, ces produits peuvent parfaitement ne jamais parvenir aux captages. » (p25).

- « Le produit antiseptique le plus utilisé pour la conservation des corps est le **formaldéhyde** : le **Formol** est une solution à 4% de formaldéhyde dans l'eau, c'est un **produit classé CMR** (cancérogène, mutagène et reprotoxique). Le formaldéhyde est très soluble dans l'eau (400g/l) et donc très mobile dans un aquifère. » (p25).
- « S'assurer de l'absence de produits de conservation dans les forages les plus proches (F7b et F5) au moyen de deux analyses ciblées sur cette famille de produits à 6 mois d'intervalle, **après consultation de thanatopracteurs sur les produits réellement utilisés.** » (p25).

Nos questions relatives à ces points :

- Quel expert chimiste a précisé la nature des produits utilisés par les thanatopracteurs ainsi que celle de leurs métabolites ?
- La pratique actuelle dans ce domaine est-elle définitive ou la nature des produits est-elle susceptible d'évoluer ?
- Qu'en est-il des autres micropolluants susceptibles d'être présents dans les dépouilles, notamment les produits médicamenteux et leurs métabolites ?
- Dans ce contexte, les 2 analyses pratiquées sur l'eau de la nappe, après prélèvement de cette eau par les services techniques de la ville eux-mêmes vous paraissent-ils conformes sur le plan formel et suffisants, sur les plans qualitatif et quantitatifs ?
- Compte tenu des risques liés aux pollutions chimiques potentielles dues au cimetière actuel, comment valider sereinement le projet d'extension proposé avec son apport complémentaire de produits chimiques sachant, redisons-le, que les forages de la Barre fournissent 20% de l'eau potable de la ville, sans autre traitement qu'une simple désinfection ?

Nous vous remercions par avance pour vos réponses, respectueusement

Bayonne le 10/01/2024

Victor Pachon  
Président du CADE

